

• (10.10 p.m.)

Le gouvernement pourrait envisager certaines mesures pour pallier le problème. Il est vrai que la situation pourrait s'améliorer quelque peu avant le gel, mais il paraît maintenant évident qu'une bonne partie de la récolte restera sur le sol, que beaucoup des grains moissonnés sont gourds ou humides et que dans bien des cas, il est difficile de les acheminer vers les installations de séchage. Le gouvernement ferait bien d'envisager entre autres les mesures suivantes:

1. Des contingents excédentaires spéciaux afin de permettre l'acheminement des grains gourds et humides vers les terminus.

2. Des dispositions spéciales pour dégager les élévateurs encombrés de céréales sèches qui empêchent le mouvement des grains gourds et humides.

3. Versements spéciaux aux agriculteurs obligés de laisser une partie de leur récolte dans les champs.

4. Coordination et contrôle appropriés pour assurer l'utilisation maximum des installations de séchage, et pourvoir des installations d'urgence au besoin.

5. Allocations spéciales d'amortissement pour les installations d'entreposage et de séchage.

6. Prix garanti de \$2.12 le boisseau pour le blé n° 1, à la tête des Lacs.

7. Aide et appui efficaces à la Commission canadienne du blé devant la situation difficile que connaît actuellement le marché mondial.

8. Mesures de contrôle des frais agricoles, y compris des mesures spéciales à l'égard du coût des machines agricoles et des taux d'intérêt sur les emprunts.

Il faut prendre des mesures immédiates pour résoudre les graves problèmes des producteurs de lait.

[Français]

M. Florian Côté (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Regina-Est (M. Burton) me permettra peut-être de répondre et d'apporter quelques suggestions relativement au problème qu'il expose, en l'absence du ministre de l'Agriculture (M. Olson), qui, actuellement, est en route vers Winnipeg, où il

doit assister à la première réunion du Conseil canadien des grains. Le ministre essaiera de solutionner les problèmes.

Ici, il existe une petite différence entre parler et agir. A mon avis, l'honorable ministre de l'Agriculture comprend bien le problème que le député de Regina-Est a exposé et je voudrais lui faire remarquer que, vendredi dernier, l'honorable ministre de l'Agriculture a répondu à une question à peu près du genre de celle que lui posait l'honorable député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Southam), et je cite la réponse que le ministre donnait à l'honorable député de Qu'Appelle-Moose Mountain:

Monsieur l'Orateur, les cultivateurs de l'Ouest pourront sans doute subir de grosses pertes, réelles ou potentielles, mais l'honorable député doit savoir qu'avant la fin des récoltes, on ne connaîtra pas la gravité des pertes.

Sans que la moisson soit finie.

Il reste des jours, peut-être même des semaines encore, pour finir la moisson, pourvu que le temps se mette au beau.

A mon avis, il serait prématuré—et c'est là l'essence de la réponse—d'essayer de vouloir définir les pertes à ce moment-ci.

L'honorable député devrait aussi savoir que les cultivateurs de l'Ouest ont acheté pour environ 115 millions de dollars d'assurance-récolte et que le gouvernement fédéral contribue 50 p. 100 des frais d'administration et 25 p. 100 du coût de la prime. Une foule d'autres mesures font actuellement partie de la législation sur les paiements anticipés, comme vient de le dire l'honorable député. Cette législation est actuellement soumise à la Chambre.

A propos des autres programmes, tout dépendra de la situation qui se manifesterait et l'honorable député pourra peut-être comprendre la bonne volonté du ministre qui veut essayer de régler les problèmes de l'agriculture. Il comprendra aussi que, de concert avec les provinces...

M. l'Orateur: A l'ordre!

[Traduction]

A l'ordre, je vous prie. Le temps accordé au secrétaire parlementaire est expiré.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 17 du soir.)